



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 mars 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 Mars 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 Mars 2000

**Participation de la Ville pour surcharge foncière. Aménagement de l'îlot
Saint-Vaize par la S.A d'H.L.M.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M.
Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile
MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200143

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2000

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Participation de la Ville pour surcharge foncière. Aménagement
de l'îlot Saint-Vaize par la S.A d'H.L.M.**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'aménagement de l'îlot Saint-Vaize prévoit la réalisation par la S.A. d'H.L.M. des Deux-Sèvres d'une cinquantaine de logements sociaux. Cette opération s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre politique locale de l'habitat, et notamment notre volonté de voir se revitaliser les coeurs d'îlot du Centre-Ville, en permettant à des personnes aux ressources modestes de se loger au coeur de la cité.

Cependant, les bailleurs sociaux rencontrent de nombreuses difficultés pour assurer le montage d'opérations PLA, Palulos, ou PLUS (prêt locatif à usage social), surtout lorsqu'elles concernent les centre-villes où les contraintes techniques et financières sont souvent exorbitantes.

Face à cela, les collectivités soucieuses de favoriser l'implantation de logements sociaux en centre-ville, se doivent de participer aux investissements financiers pour voir aboutir de telles opérations.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer à la S.A. d'H.L.M. une subvention d'un montant de 230.000 F, en participation aux surcoûts liés aux contraintes techniques générées par le programme de la S.A. d'H.L.M. d'une cinquantaine de logements sociaux dans l'îlot Saint-Vaize ;
- de prévoir au Budget 2000 les crédits correspondants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)